



Centre INRAE Occitanie-Toulouse
Etablissement Public à caractère scientifique et technologique (EPST)
Services Déconcentrés d'Appui à la Recherche (SDAR)
Service Achats Marchés
24, chemin de Borde Rouge -CS 52627
31326 CASTANET TOLOSAN CEDEX – France

Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP)

Marché de fournitures Appel d'Offres Ouvert (AOO)

Objet de la consultation : Fourniture d'aliments pour ovins et lapins pour l'installation expérimentale de l'UMR (Unité Mixte de Recherche) GENPHYSE (Génétique, Physiologie et Systèmes d'élevage) du Centre INRAE Occitanie-Toulouse

Lot n°2 : Fourniture d'aliments pour ovins pour l'installation expérimentale de l'UMR GENPHYSE du Centre INRAE Occitanie-Toulouse

SOMMAIRE

SOMMAIRE	2
ARTICLE 1 : CONTEXTE GENERAL	3
1.1. Présentation du centre INRAE Occitanie-Toulouse	3
1.2. Présentation de l'unité 1388 GenPhySE	3
1.3. Intérêt et définition du besoin	3
ARTICLE 2 : CARACTERISTIQUES DU BESOIN	3
2.1. Objet du marché	3
2.2. Caractéristiques techniques	3
2.2.1. Composition indicative des aliments complets granulés et minéraux	3
2.2.1.1. Aliments complets granulés	3
2.2.1.2. Minéraux	4
2.2.1.3. Lait reconstitué	4
2.2.2. Composition indicative du lait reconstitué pour petits ruminants	4
2.2.3. Aliments sans OGM et réduction des GES	4
2.2.4. Estimation quantitative de la consommation annuelle par type d'aliment	4

ARTICLE 1 : CONTEXTE GENERAL

1.1. Présentation du centre INRAE Occitanie-Toulouse

L'Institut National de Recherche pour l'Agriculture, l'Alimentation et l'Environnement (INRAE) est un organisme de recherche scientifique publique finalisée, placé sous la double tutelle du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche et du ministère de l'Alimentation, de l'Agriculture, et de la Pêche. Ses recherches concernent les questions liées à l'agriculture, à l'alimentation et à la sécurité des aliments, à l'environnement et à la gestion des territoires, avec un accent tout particulier en faveur du développement durable.

Ses missions générales sont :

- de produire et de diffuser des connaissances scientifiques ;
- de concevoir des innovations et des savoir-faire pour la société ;
- d'éclairer, par son expertise, les décisions des acteurs publics et privés ;
- de développer la culture scientifique et technique et participer au débat science/société ;
- de former à la recherche et par la recherche.

1.2. Présentation de l'unité 1388 GenPhySE

L'Unité Mixte de Recherche GenPhySE est une unité de recherche à vocation essentiellement agronomique. Les recherches menées traitent de thématique de génétique, de physiologie animale et d'amélioration des systèmes d'élevage.

Au sein de cette unité, l'Installation expérimentale élève des ovins et des lapins.

1.3. Intérêt et définition du besoin

Pour l'alimentation de tout ou partie de ses animaux, l'Unité Mixte de Recherche GenPhySE doit s'approvisionner en aliments adaptés à l'espèce et au stade de ces derniers.

ARTICLE 2 : CARACTERISTIQUES DU BESOIN

2.1. Objet du marché

Le marché concernant le lot n°2 a pour objet fourniture d'aliments **pour ovins** en faveur de l'Installation Expérimentale de l'UMR GENPHYSE du centre INRAE Occitanie – Toulouse

2.2. Caractéristiques techniques

Le titulaire doit fournir deux types d'aliments à destination des ovins, dont les caractéristiques techniques sont définies dans les articles ci-après :

- des aliments complets granulés et minéraux,
- du lait reconstitué pour petits ruminants.

2.2.1. Composition indicative des aliments complets granulés et minéraux

2.2.1.1. Aliments complets granulés

Les aliments complets granulés à fournir pour les ovins devront être composés comme suit :

TYPE	MAT (matière azotée totale)	UFV / kg brut
Aliment Ovin à l'entretien	15% à +/-0,5	0,80 UFV* (+/- 0,03)
Aliment Ovin brebis en allaitement	40% à +/-0,5	0,90 UFL* (+/- 0,03)
Aliment Agneaux démarrage	17% à +/-0,5	0,95 UFV* (+/- 0,03)
Aliment Agneaux croissance	16,5% à +/-0,5	0,92 UFV* (+/- 0,03)

Les constituants analytiques de ces aliments sont à préciser par les candidats dans leur mémoire technique.

2.2.1.2. Minéraux

Les minéraux à fournir pour les ovins devront être composés comme suit :

NORMES	SPECIFICITES
Minéral supplémenté en argile alimentaire conditionné en sac	Ce minéral contiendra également des oligo-éléments, des vitamines et des substances aromatiques et apéritives (huiles essentielles)
Bassines de pierre à lécher enrichie spéciale ovin pour pâturage	Enrichis en Magnésium
Pierre à sel pur	À base de chlorure de sodium
Pierre à sel enrichie spéciale ovin	Adapté à l'espèce

2.2.1.3. Lait reconstitué

Le lait reconstitué en poudre à fournir pour les ovins devront être composés comme suit :

NORMES	SPECIFICITES
Poudre de lait déshydraté adapté aux petits ruminants en phase d'allaitement	Adaptée à appareil d'allaitement automatique

2.2.2. Composition indicative du lait reconstitué pour petits ruminants

Les aliments concernés dans le présent paragraphe sont des aliments complets d'allaitement pour agneaux. L'aliment proposé devra être adapté à l'élevage d'animaux dédiés à la boucherie ou renouvellement du troupeau. Cet aliment devra être complet et à dilution rapide.

Remarques :

- Nécessité d'incorporer des macro-éléments, oligo-éléments (notamment zinc) et vitamines ;
- Matière grasse d'origine végétale et protégée ;
- Aliments sans OGM

2.2.3. Aliments sans OGM et réduction des GES

INRAE, conscient de ses responsabilités à l'égard de l'environnement, s'est engagé dans une politique de développement durable. Cette politique est notamment soutenue par une démarche environnementale visant, à terme, la certification ISO 14001 des unités expérimentales, dont fait partie l'Installation Expérimentale (IE) GenPhySE.

L'IE vise donc à atteindre des objectifs d'excellence et d'exemplarité dans le domaine de la recherche agronomique, en matière de protection de l'environnement, en fonction des moyens et techniques disponibles.

Concernant plus particulièrement sa politique d'achat des aliments, l'IE a ainsi fait le choix de l'absence d'OGM dans tous les aliments utilisés. L'entreprise respectera durant tout le marché cette obligation d'absence d'OGM dans les aliments livrés.

De même, dans un souci de réduction de son empreinte carbone et de réduction des émissions de gaz à effet de serre, les aliments doivent être produits à un minimum de distance des lieux de livraison indiqués dans le CCAP.

2.2.4. Estimation quantitative de la consommation annuelle par type d'aliment

catégorie	TYPE	Quantité (en tonnes)	Conditionnement
Aliments complets	Aliment Ovin à l'entretien	10 t (à +/- 3)	vrac
	Aliment Ovin brebis en allaitement	10 t (à +/- 5)	vrac
	Aliment Agneaux démarrage	10 t (à +/- 5)	vrac
	Aliment Agneaux démarrage	2 t (à +/- 1)	sacs de 25 kg
	Aliment Agneaux croissance	35 t (à +/- 10)	vrac
Minéraux	Bloc de sel (Chlorure de Sodium)	1 t (à +/- 0,5)	en bloc de 5 kg
	Aliment minéral (Phosphore, Calcium, Magnésium, Sodium, Oligo-éléments et Vitamines)	2 t (à +/- 0,5)	sacs de 25 kg
	Aliment minéral seaux (Phosphore, Calcium, Magnésium, Sodium, Oligo-éléments et Vitamines)	1 t (à +/- 0,5)	seaux
Lait reconstitué	Poudre de lait déshydraté	1 t (à +/- 0,5)	sacs de 25 kg

Les quantités mentionnées ne sont qu'indicatives, et non un engagement de commande.

Les constituants analytiques de ces aliments sont à préciser par les candidats dans leur mémoire technique. Ils doivent répondre aux besoins correspondant au stade physiologique des animaux.